



G R O U P E F R A N Ç A I S

BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE FRANÇAIS AU COURS DE LA XIII^{ÈME} LEGISLATURE

La fin de la législature offre l'occasion de dresser un bilan des travaux accomplis au sein de l'UIP par le Groupe français au cours des cinq années écoulées. Ce bilan peut être articulé autour de trois points : les activités du Groupe, sa représentation au sein de l'UIP et ses principaux domaines d'intervention dans les assemblées et autres réunions de cette organisation.

A) Les activités du Groupe français :

Le Groupe aura participé aux onze assemblées plénières de l'Union.

Il faut y ajouter une assemblée plénière spéciale dédiée à la crise économique et financière, les quatre sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC et les réunions biennuelles de son comité de pilotage, deux réunions consacrées au rôle des Parlements dans la lutte contre l'impact social du VIH Sida ainsi que les auditions annuelles de l'UIP au siège des Nations-Unies. Il convient également de mentionner les réunions organisées conjointement par l'UIP et l'ONU sur le Parlement et les nouvelles technologies de l'information. Outre ces réunions spécialisées, le Groupe français a participé à plusieurs comités et groupes de travail de l'UIP tels que le Comité des droits de l'homme des parlementaires, le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient ou le Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires.

B) La représentation du Groupe français dans les réunions de l'UIP

Sur les 100 parlementaires que compte le Groupe français, seul un nombre bien plus limité a pu participer aux différentes réunions mentionnées plus haut : de 6 à 8 aux assemblées statutaires, de 4 à 6 aux réunions de New York, de 1 à 2 pour certaines autres réunions plus restreintes.

L'effectif de la délégation du Groupe aux assemblées statutaires est fixé en référence aux statuts de l'UIP. Ces statuts fixent en principe le nombre de délégués à l'Assemblée de printemps et à celle d'automne respectivement à huit et à cinq.

Sauf pour les réunions de comités ou groupes de travail où le Groupe français n'est représenté que par un de ses membres, en application des règles de l'UIP, les délégations sont normalement constituées d'un nombre égal de députés et de sénateurs.

Certains membres du Groupe français ont été nécessairement présents dans les délégations aux Assemblées statutaires en raison des fonctions qu'ils ont occupées ou occupent encore au sein de l'UIP après leur élection par le Groupe géopolitique des 12+, puis par le Conseil directeur de l'UIP.

Tel a été le cas des sénatrices Gisèle Gautier et Alima Boumediène Thiery respectivement élues membres du Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires et du Comité des droits de l'homme des parlementaires.

De même les sénateurs Jean Bizet puis Michel Bécot ont été désignés pour participer au Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC. M. Serge Janquin siège pour sa part au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. M. Robert del Picchia a exercé et exerce encore des fonctions de premier plan puisqu'il a été nommé au Comité exécutif comme représentant du Groupe géopolitique des 12+ avant de présider ce groupe.

Quant à M. Patrice Martin-Lalande, Président exécutif du Groupe français au cours de la législature, il a présidé la deuxième commission permanente de l'UIP avant d'être nommé au Comité des droits de l'homme des parlementaires puis au Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Il a également représenté le Groupe français aux réunions organisées conjointement par l'UIP et l'ONU sur le Parlement et les nouvelles technologies de l'information.

Les parlementaires ainsi désignés pour occuper des fonctions particulières au sein de l'UIP ont été régulièrement amenés à participer à ses assemblées. D'autres parlementaires ont néanmoins également pu être présents : Mmes Chantal Bourragué et Geneviève Collot, MM. Christophe Caresche, Dino Cinieri, Marc Dolez, Jean-Pierre Door, Jean Gaubert et Rudy Salles, pour l'Assemblée nationale ainsi que Mmes Michèle André, Sylvie Desmarescaux, Bariza Khiari et MM. Michel Billout, Robert Bret, Pierre Fauchon, Robert Hue et Hervé Maurey, pour le Sénat.

Plus généralement, le Groupe français a cherché à développer les méthodes et les procédures qui pouvaient permettre d'associer de la manière la plus étroite possible l'ensemble de ses membres aux travaux de l'UIP.

Il a ainsi tenu une assemblée générale pour préparer chacune des assemblées de l'UIP, au printemps et à l'automne. Avant ces assemblées générales, le Président exécutif du Groupe a veillé à ce que chacun reçoive les documents préparatoires aux débats de l'UIP qu'il s'agisse des rapports, de leur présentation synthétique ou des propositions d'amendement les concernant.

Tous les membres du Groupe, même lorsqu'ils étaient empêchés d'assister aux assemblées générales, ont pu de la sorte exprimer leur point de vue et soumettre leurs amendements concernant les questions débattues au sein de l'UIP.

Par ailleurs, après chaque assemblée ou activité marquante de l'UIP, un compte rendu détaillé de l'activité de la délégation française a été établi et diffusé.

Le Groupe a ainsi essayé de trouver le meilleur équilibre possible entre d'une part la recherche de la plus grande implication possible de l'ensemble de ses membres dans la définition des positions défendues par sa représentation dans les assemblées ou autres réunions de l'UIP et d'autre part l'efficacité de la présence française au sein de l'organisation, efficacité qui passe nécessairement par la prise de responsabilités et donc la présence régulière de certains parlementaires dans les différentes instances de l'UIP.

C) Les principaux domaines d'intervention du Groupe français au sein de l'UIP.

Le Groupe français a, sur de nombreux sujets débattus à l'UIP, exprimé, dans un souci d'écoute et de recherche du consensus, les préoccupations et idées propres à la France.

Il a été soucieux de s'informer des positions de la diplomatie française, notamment auprès des ambassadeurs des pays accueillant les conférences. Il a également rencontré à cet effet des diplomates du de l'administration centrale des Affaires étrangères, comme par exemple, à la veille de l'Assemblée de Kampala, les directeurs d'Afrique et de l'Océan indien et d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Parmi les sujets majeurs qui ont plus particulièrement retenu l'attention du Groupe français, il est possible de citer en premier lieu la problématique de la maîtrise de l'armement nucléaire.

Le Groupe français a abordé cette problématique sous l'aspect du désarmement nucléaire d'une part et de l'interdiction des essais d'autre part : ces deux thèmes ont fait l'objet de discussions approfondies à l'IUP en 2009 et 2010.

Le Groupe français a pu, à cette occasion, intervenir publiquement pour expliciter les propositions et décisions des autorités françaises en la matière, annoncées quelques mois plus tôt. Il a même pu en intégrer les grands principes au sein d'une résolution.

S'agissant du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le ministère des Affaires étrangères avait suggéré au Groupe d'user de la « diplomatie parlementaire » pour convaincre les parlementaires de pays stratégiques dans le dispositif du Traité de pousser à sa ratification afin de renforcer les chances de son entrée en vigueur.

Le Président exécutif du Groupe a, dans ce contexte, eu l'occasion de souligner la gravité de la situation créée par le programme nucléaire clandestinement mis en œuvre par l'Iran. Il a appelé les parlementaires iraniens à contribuer plus activement à la reprise du dialogue international sur cette question en acceptant le préalable que constitue la suspension des activités d'enrichissement de l'uranium menées dans leur pays.

Ces efforts pour diffuser et expliquer les positions de la diplomatie française sur des sujets majeurs ont largement marqué les travaux du groupe français au sein de l'UIP.

Le Groupe français a par ailleurs activement participé aux efforts de l'UIP pour mobiliser les parlements dans la lutte contre la crise économique et financière.

Il a ainsi envoyé une délégation à la conférence parlementaire sur la crise économique et financière organisée par l'UIP à Genève les 7 et 8 mai 2009.

Cette délégation, conduite par M. Patrice Martin-Lalande, comprenait également M. Jean Gaubert pour l'Assemblée nationale et MM. Robert del Picchia et Jean Bizet pour le Sénat.

Lors de cette conférence, le Groupe français a en particulier fait valoir que la crise devait être vue comme une occasion d'innover dans beaucoup de domaines, y compris celui du fonctionnement des parlements, qui devaient se demander pourquoi ils n'avaient pas été en mesure de mieux l'anticiper et d'en prévenir les effets. Il a donc préconisé que les parlements se dotent d'instruments plus efficaces de détection et de prévention des dysfonctionnements économiques et financiers. Il a également demandé que, malgré la crise, les engagements d'aide au développement soient respectés, en particulier en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du Millénaire.

Dans le cadre de leur débat sur les stratégies à mettre en œuvre face à la crise économique et financière, les parlementaires de l'UIP se sont tout particulièrement interrogés sur les modalités d'une gouvernance mondiale plus efficace et plus transparente.

Lors de l'Assemblée de Berne, le Président exécutif du Groupe a, au nom de ce dernier, souligné l'importance du rôle du G20 dont la France exerçait alors la présidence. Il a soutenu l'idée qu'il n'y avait pas lieu d'opposer le G20 et les enceintes onusiennes traitant d'économie mais qu'il fallait organiser leur complémentarité.

Le Groupe français a enfin suivi avec une attention particulière l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

Outre les interventions précédemment mentionnées de M. Martin-Lalande sur le programme nucléaire iranien, il convient de mentionner la participation régulière de M. Serge Janquin aux travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient.

Par ailleurs, en avril 2012, dans le cadre de l'Assemblée de Kampala, le Groupe français a déposé une demande d'inscription à l'ordre du jour d'un point d'urgence sur la situation en Syrie. Les groupes du Canada, du Royaume-Uni, de l'Égypte et des Émirats arabes unis ayant pris des initiatives semblables sur le même sujet, un texte commun a été élaboré.

Puis, après examen par un comité de rédaction, l'Assemblée a adopté définitivement par acclamation une résolution intitulée « initiative de l'Union interparlementaire pour faire cesser sans délai l'effusion de sang et les violations des droits de l'homme en Syrie, pour assurer l'accès de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin et contribuer à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes adoptées par la Ligue des États arabes et l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'aux efforts de paix ».

L'ensemble des points essentiels du texte initial français figurent dans cette résolution.

Il convient enfin d'évoquer le travail accompli dans de nombreux domaines intéressant le fonctionnement de l'UIP et sa gestion par M. Robert del Picchia au sein du Comité exécutif où il a siégé trois ans durant. Parmi les résultats qu'il a obtenus, deux doivent être plus particulièrement mentionnés :

- Avoir réussi à proposer une solution juridiquement adaptée et politiquement cohérente pour l'adhésion du Conseil législatif palestinien comme membre à part entière de l'UIP ;
- Avoir entrepris un travail de longue haleine pour améliorer la gestion financière de l'UIP, travail qui commence à porter ses fruits avec la réduction des dépenses et des contributions des parlements, même s'il ne s'agit encore que d'une réduction en francs suisses, le taux de change continuant à peser sur le budget du Groupe français.

Enfin, M. Robert del Picchia, en qualité de Président du Groupe géopolitique des 12+, a eu l'opportunité de faire partager aux membres de ce groupe les préoccupations du Groupe français sur divers aspects du fonctionnement de l'UIP – en particulier la nécessité de discipliner la gestion financière de l'organisation.

*

* *

On constate que le Groupe français a apporté tout au long de la législature écoulée une contribution significative aux travaux de l'UIP, à la fois par sa présence dans les différents organes de cette organisation et par ses initiatives et interventions lors des débats.

Le Groupe français a ainsi activement participé aux efforts de nombreux parlements membres pour faire de l'UIP une organisation rigoureusement gérée, efficace et capable de dégager, sur toutes les grandes questions d'intérêt international, des convergences de vues aussi larges que possible entre les représentants des peuples qui composent la communauté internationale.